

AVIS PUBLIC
RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle général de perception pour les taxes foncières 2024 est complété et déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti par la loi.

Donné à Rouyn-Noranda,
ce 8^e jour de janvier 2024


Karen Audet, trésorière

KA/cc